



Générations solidaires

Appel à projets 2024

Critères de sélection

Critères d'éligibilité

- Le dossier de candidature est complété en français.
- Le dossier de candidature est complété dans sa totalité.
- Le promoteur du projet a plus de 18 ans.
- Le promoteur du projet est établi en Fédération Wallonie-Bruxelles et y développe son projet (pas de projet soutenu en dehors de la Belgique).

Critères de sélection

- L'équipe de projet implique des jeunes (le dossier de candidature montre que l'équipe porteuse de projet comporte au moins un jeune de moins de 26 ans).
- Le projet fait participer activement des habitants, des étudiants... et ce, de manière bénévole.
- Le projet porte des valeurs de solidarité par des retombées concrètes.
- Le projet a un caractère innovant.
- Le projet répond à un besoin crucial insatisfait.
- Le projet est réaliste (le dossier de candidature montre que le porteur de projet s'est assuré de disposer des partenaires adéquats, des autorisations et des équipements nécessaires, ...).
- Le projet est durable (le dossier de candidature montre que le projet évite l'effet « one shot »).
- Le projet est répliquable (le dossier de candidature montre que le projet peut avoir valeur d'exemple et être répliqué ailleurs).

Le jury sera attentif à la coopération entre plusieurs associations et au fait **d'impliquer des jeunes plus vulnérables.**